

Fiche d'information sur la méningococcie invasive

Qu'est-ce que la méningococcie invasive?

La méningococcie invasive est une infection bactérienne rare mais grave causée par la bactérie *Neisseria meningitidis*. Il existe différentes souches de cette bactérie, notamment les souches A, B, C, W et Y. Bien que certaines personnes soient porteuses de cette bactérie dans la gorge ou le nez sans être malades, la bactérie peut envahir d'autres parties du corps et provoquer une grave maladie comme la méningite, une inflammation des membranes (les méninges) qui recouvrent le cerveau et la moelle épinière. Elle peut aussi provoquer une infection sanguine (septicémie/méningococcémie).

Qui peut contracter la méningococcie invasive?

Bien qu'elle soit rare, n'importe qui peut contracter une méningococcie invasive. Elle se transmet par le contact direct avec les sécrétions du nez et de la bouche, notamment lorsque les gens s'embrassent, partagent des aliments, des boissons ou des cigarettes ou lorsqu'ils utilisent la même bouteille, la même brosse à dents, les mêmes ustensiles ou le même instrument de musique avec embouchure. On ne contractera pas la méningococcie invasive en parlant à une personne infectée, en étant dans la même pièce qu'elle ou en respirant l'air d'une pièce où elle est allée.

Quels sont les symptômes?

Voici quelques-uns des symptômes :

- fièvre
- maux de tête
- raideurs au cou
- changement du niveau d'éveil (p. ex. confusion)
- yeux plus sensibles à la lumière
- nausée
- vomissements
- éruption cutanée qui se propage rapidement, se manifestant d'abord sous forme de taches rougeâtres ou violacées qui ne disparaissent pas quand on y met une pression

Quel est le traitement?

La méningococcie invasive peut être traitée à l'aide d'antibiotiques. Le diagnostic et le traitement doivent être effectués le plus tôt possible. Si vous présentez des symptômes, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous immédiatement au service d'urgence.

Comment prévenir la méningococcie invasive?

- Veillez à ce que vos vaccins soient à jour en suivant le [programme de vaccination de la Nouvelle-Écosse](#).
 - Les enfants reçoivent le vaccin contre le méningocoque C lorsqu'ils ont 12 mois, et le vaccin contre le méningocoque ACYW lorsqu'ils sont en 7^e année.
 - Le vaccin contre le méningocoque B est offert aux jeunes admissibles de 25 ans ou moins.
 - Certaines personnes atteintes d'une maladie qui les place dans la catégorie à risque peuvent avoir droit à des doses supplémentaires du vaccin contre le

méningocoque. Pour en savoir davantage, discutez avec votre fournisseur de soins primaires ou votre équipe de soins spécialisés.

- Adoptez de saines habitudes de vie et réduisez l'exposition aux sécrétions du nez et de la bouche d'autres personnes (p. ex. les sécrétions générées par la toux, les baisers, et celles auxquelles on s'expose en partageant des ustensiles, un verre, une cigarette, une cigarette électronique, etc.)
- Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène en vous lavant les mains avec de l'eau et du savon ou en utilisant un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Réduisez le surpeuplement dans les quartiers d'habitation et les lieux de travail (p. ex. casernes, dortoirs, camps, navires, etc.).
- Consultez votre fournisseur de soins de santé ou une clinique santé-voyage quelques mois avant de vous rendre dans un pays où la méningococcie est endémique.

Que faire si vous avez été en contact direct avec une personne ayant eu la méningococcie invasive?

Comparativement à la population générale, les gens qui ont été en contact direct avec un individu ayant reçu un diagnostic de méningococcie invasive ont un risque plus élevé de contracter la maladie. Si la Santé publique détermine que vous avez été en contact direct avec une personne infectée, on pourrait vous recommander des antibiotiques et un vaccin pour réduire le risque de contracter ou de propager la maladie. Assurez-vous de suivre les conseils de la Santé publique et de surveiller les symptômes. Si vous présentez des symptômes, rendez-vous immédiatement au service d'urgence ou composez le 911. Avisez tous les fournisseurs de soins de santé de votre exposition récente à la méningococcie invasive.